



Major Orchestra Librarians' Association

Directives concernant la gravure
musicale d'œuvre orchestrales

*Préparée par le comité de publication du
Major Orchestra Librarians' Association*

The Major Orchestra Librarians' Association

Le but premier de MOLA est d'améliorer la communication entre les musicothécaires d'orchestres, de fournir du soutien et information à l'administration de l'orchestre, de présenter une voix unifiée dans les relations avec les éditeurs, ainsi que d'assister les collègues musicothécaires à offrir un meilleur service à leur orchestre.

MOLA est une organisation internationale qui inclut les musicothèques d'orchestres symphoniques, de compagnies d'opéra et de ballet, d'harmonies et d'ensembles professionnels, ainsi que d'établissements d'enseignement

MOLA invite périodiquement des représentants de maisons d'édition à sa conférence annuelles dans le but de discuter de la publication et de l'état du matériel musical imprimé. Cet effort conjoint a mené à la formation du MOLA/Publisher Committee.

MOLA est représenté au MLA (Music Library Association)/MPA (Music Publishers' Association)/MOLA Joint Committee. De plus, MOLA a entretenu des liens avec d'autres organismes musicaux. Ceux-ci inclut l'International Association of Music Librarians, l'American Symphony Orchestra League, l'American Federation of Musicians, l'International Conference of Symphony and Opera Musicians, ainsi que la Regional Orchestra Players' Association

Pour plus d'information, veuillez contacter le musicothécaire de votre symphonie, opéra ou ballet local ou visitez le site de MOLA à :

www.mola-inc.org

MOLA Directives concernant la gravure musicale d'œuvre orchestrales

Introduction

Les directives qui suivent concernant la gravure de parties instrumentales et de partitions musicales sont le fruit de plusieurs heures de discussions concernant le matériel déjà existant. Nous savons que chaque éditeur a sa propre façon de faire en ce qui concerne la gravure musicale. Notre but est d'encourager les éditeurs à uniformiser leur façon de faire. Par le fait même, nous voulons leur faire part de certains commentaires concernant la gravure musicale qui, nous espérons, aideront les éditeurs à normaliser leur pratique.

L'usage de l'ordinateur

Avantages et inconvénients

L'avènement de plusieurs logiciels musicaux, notamment de composition et d'arrangement, permet maintenant de produire une gravure d'une grande qualité.

Les éditeurs et compositeurs peuvent maintenant produire eux-mêmes du matériel d'une qualité presque équivalente à la traditionnelle gravure musicale. Cette nouvelle technologie permet aussi au copiste ou au compositeur d'entrer directement la musique sur la partition de différentes façons, notamment par le biais

d'un instrument MIDI. Dès que la partition est terminée, chaque partie est extraite directement de la partition, transposée et imprimée. Ce processus épargne de longues heures de travail au copiste. Cette technologie permet une grande flexibilité en ce qui concerne l'édition, la reproduction et l'archivage de cette musique.

Cependant, cette technologie n'a pas que des avantages. Par exemple, si l'édition d'une nouvelle œuvre se poursuit après en avoir distribué chaque partie aux musiciens, une partie du travail doit être recommencé afin de fournir une partition et des parties qui soient identiques. Aussi, parce que l'archivage électronique de musique est de plus en plus commun, une certaine crainte a fait son apparition au sein des musicothécaires, car ils peuvent être appelés à jouer le rôle d'éditeur, d'imprimeur en plus d'assumer la reliure de ces partitions. Ce ne sont pas toutes les musicothèques qui ont les effectifs pour effectuer cette lourde tâche. Un musicothécaire devrait jouer un rôle de conseiller auprès des éditeurs et on ne devrait pas s'attendre à ce qu'il fasse ce genre de travail. Quoiqu'il en soit, que la partition soit écrite à la main ou par ordinateur, il y a certaines règles de base qui doivent être suivies afin d'assurer la lisibilité de la partition et des parties.

La Partition

La couverture

Bien que chaque éditeur ait sa façon de faire et son style particulier, quelques

informations doivent impérativement se retrouver sur la couverture d'une partition.

Le titre de l'œuvre et le nom du compositeur doivent être écrits lisiblement sur la couverture de la partition ainsi que sur le côté de celle-ci. S'il y a lieu, le nom de l'arrangeur devrait aussi s'y retrouver, mais en format plus petit que le titre de l'œuvre et du nom de son compositeur. Le nom et l'adresse de l'éditeur doivent aussi être écrits de façon à être facilement identifiés.

Première page

(Page titre, préface, etc.)

Au début de chaque partition devrait se trouver une page titre ou préface contenant les informations de base à propos de l'œuvre comme la liste complète de l'instrumentation, identifiant les doublures, les instruments transpositeurs ainsi que les instruments de percussion.

Une indication concernant le nombre de percussionnistes requis devrait aussi s'y trouver, quoique ce choix peut-être laissé à la discrétion de l'orchestre. Une liste des instruments non usuels devrait aussi s'y retrouver, comme les claviers électroniques ou synthétiseurs et devrait aussi se retrouver sur la page titre de la partie individuelle. Ces instructions se doivent d'être claires et complètes. Certaines demandes spéciales concernant la préparation d'un instrument devraient aussi se retrouver à la fois sur la page titre de la partition, mais aussi sur celle de la partie individuelle. Les demandes concernant la disposition de l'orchestre sur scène devraient aussi y apparaître. Un

diagramme peut même accompagner cette demande si celle-ci est inhabituelle. Si des annotations hors du commun sont utilisées dans la partition, une notice explicative doit aussi apparaître sur cette page.

Le titre complet de l'œuvre devrait y apparaître de la même façon que sur le programme de concert, incluant la liste de chacun des mouvements. La durée de chacun des mouvements ainsi que la durée approximative de l'œuvre complète devraient aussi y figurer.

La musique

Au début de la partition, on devrait inscrire vis-à-vis de chaque système, à gauche, le nom complet de chacun des instruments. Sur les pages subséquentes, on se contentera d'y inscrire l'abréviation de ceux-ci.

Les commentaires concernant les tempi et les nuances doivent être écrits en langage conventionnel, c'est-à-dire en anglais, en français, en italien ou en allemand. Les indications de tempo doivent se retrouver au dessus de la portée supérieure ainsi qu'au dessus de la partie de premier violon, et ce, sur chacune des pages de la partition.

Chaque mesure doit être numérotée et la numérotation doit recommencer à zéro à chaque nouveau mouvement. La numérotation doit se faire au même endroit tout au long de l'œuvre, c'est-à-dire au dessus ou en dessous ou sur une portée choisit, comme celle du premier violon. Si une référence par lettre est utilisée, elle doit être placée à un endroit approprié,

correspondre avec un début de phrase, et doit être utilisée en complément à la numérotation des mesures.

La lisibilité de la partition

Si la gravure traditionnelle ou par ordinateur n'est pas possible, il est préférable d'écrire la partition à l'encre noire. (L'usage du plomb est possible, mais rend plus difficile la reproduction.) Un papier de type vélin ou opaque doit être utilisé recto verso. Les numéros des pages de droite doivent toujours être impairs et les pages de gauche doivent comporter des numéros pairs. Ces numéros doivent se retrouver en haut, à droite ou à gauche de la page.

La partition doit être vérifiée par le compositeur ainsi que par un réviseur avant de passer à l'étape de la reproduction.

Parties instrumentales

Généralités

Une notation standard doit être utilisée et toutes autres formes de notations se doivent d'être expliquées sur la première page de chacune des parties. On devrait retrouver sur la page couverture le nom du compositeur, le titre de l'œuvre, le nom de l'instrument, incluant les doublures ainsi que la tonalité de l'instrument. Les parties de percussions devraient aussi inclure une liste exhaustive des instruments requis.

Il est préférable d'utiliser un logiciel d'extraction de partitions, afin d'éviter les annotations à la main sur une partition. Si les partitions sont écrites à la main, elles doivent être faites à l'encre noire avec un

crayon de style calligraphique adapté à ce genre de travail. Les pages de droite doivent comporter un numéro impair et celles de gauche, un numéro pair. Le numéro doit se retrouver en haut, à droite ou à gauche de la page.

Il faut éviter de produire deux parties instrumentales sur la même portée (Ex. Flûte 1 et 2). Il est important que chacun des instrumentistes ait sa propre partition. Les divisions très élaborées au niveau des cordes devraient être faites sur des portées séparées afin d'en augmenter la lisibilité. Il faut éviter de diviser les parties sur des partitions différentes à moins que ces divisions soient présentes tout au long de l'œuvre.

Papier

Du papier épais et de bonne qualité doit être utilisé afin d'éviter la transparence ainsi que d'assurer la stabilité de la partition et la longévité de celle-ci. Un papier offset de 60lb ou 70lb est conseillé.

Les tournes de pages doivent être calculées et placées aux endroits stratégiques dans la partition. Un revers de page doit être utilisé aussi rarement que possible.

La lisibilité des parties

La grandeur standard et confortable d'une portée pour tous les instruments est de 8,5 mm (mesuré de la ligne supérieure à la ligne inférieure de la portée). Même si la grandeur de 8 mm est acceptable pour les vents, cela l'est moins pour les cordes. Les

vents peuvent lire sur des portées allant jusqu'à 7,5 mm, mais ce n'est pas le cas pour les cordes. Une portée de moins de 7 mm est inacceptable pour des partitions d'orchestre. Une portée de plus de 8,5 mm est déconseillée, car elle distrairait les instrumentistes.

Le numéro de mesure doit apparaître au début de chaque portée. La numérotation de chacune des mesures est déconseillée, à l'exception des endroits où plusieurs mesures de silences sont présentes. (Ex. «27-117»)

Si la copie est de type manuscrit, il est recommandé que les portées, barres de mesure et lignes supplémentaires soient faites à l'aide d'une règle, et ce, tout particulièrement pour les instruments à deux portées comme la harpe et le piano.

Des points de repère (cue) doivent être utilisés lors des longues périodes de silence, ces entrées devant être transposées dans la tonalité de l'instrumentiste. Ces repères doivent être audibles par le musicien qui lit sa partition.

Les changements de tempo et de chiffres indicateurs doivent être clairement indiqués, et ce, même pendant les longues périodes de silence. L'usage de «Tacet al...» est contre-indiqué.

Suggestions

- La clé et l'armature doivent apparaître sur chacune des portées.
- Les parties pour les instruments transpositeurs doivent être écrites en sons transposés.

- L'usage de la pédale pour la harpe doit être laissé à la discrétion de l'instrumentiste.

- La partie de timbale doit être sur une partition séparée et individuelle.

- Les parties de percussions peuvent être écrites en parties individuelles ou en partition. Il est préférable de se faire conseiller sur ce choix par un percussionniste chevronné. Dans le cas d'une commande d'œuvre, on demandera les conseils du percussionniste solo de l'orchestre.

- Les instruments de percussion doivent être notés sur la portée en relation avec leur tonalité, soit de haut (aigu) en bas (grave). Cette position doit être maintenue tout au long de l'œuvre.

- Si une partition est déjà transposée dans une tonalité plus populaire (Ex. Cor en mi-bémol versus cor en fa), une partition dans la tonalité originale devrait être fournie.

- L'usage de l'abréviation *8va* ou *8va basso* est déconseillée, on l'utilisera donc le moins souvent possible.

Relecture et révision

La partition ainsi que les parties instrumentales devraient être relues et révisées par un réviseur professionnel et non seulement par le compositeur ou le copiste. Il ne faut pas s'attendre à ce que le musicothécaire s'occupe de faire ce travail de révision.

Formatage, impression et assemblage

Les partitions devraient être imprimées à l'intérieur d'un cadre de 8 par 11 pouces et devraient être imprimées sur un papier d'une dimension d'au moins 9,5 par 12,5 pouces. Une marge de 0,75 pouce devrait être présente tout autour de la partition. Une grandeur de page commune d'éditeur est de 10 par 13 pouces. Une partition plus grande que 11 par 14 pouces n'est pas conseillée. La partition doit être imprimée recto verso.

Lors de l'utilisation de papier de format ISO A et B, les parties doivent être préparées à l'intérieur d'une surface d'impression de 170mm par 257mm, sur du papier d'une grandeur minimale A4. Ces recommandations minimales procurent une marge de 40mm entourant la surface d'impression. Les formats les plus employés chez les éditeurs utilisant les dimensions ISO, sont A4 et B4. Alors que les parties en A4 sont considérées comme de grandeur minimale, les formats plus grands, comme B4, sont préférés et recommandés parmi les musicothécaires. De même, les parties de format plus grand que B4 sont peu pratiques et encombrantes.

Les pages doivent être assemblées de façon à tenir à plat sur le lutrin lors de la tournure des pages. Les reliures de type spiral peuvent être utilisées pour les partitions, mais jamais pour les parties instrumentales. Une partie comportant plusieurs pages peut être brochée ou collée

avec un ruban adhésif transparent. (Voir sur les sites Internet suivants :

<http://www.vpcinc.com> ou www.3m.com.)

Toutes les pages doivent être reliées ensemble par le centre. Une page solitaire doit être collée au centre de la partie. Une page seule collée au bout d'une autre page de façon à en faire un volet n'est pas conseillée.

Bibliographie

Powell, Steven. *Music Engraving Today : The Art and Practice of Digital Notesetting*. New York : Brichtmark Music, 2002.

Ross, Ted. *The Art of Music Engraving and Processing : A Complete Manual, Reference and Text Book on Preparing Music for Reproduction and Print*. 2nd ed., Miami, Fla. : Charles Hansen, 1970.

Solomon, Samuel Z. *How to Write for Percussion : A Comprehensive Guide to Percussion Composition*. New York: SZSolomon, 2002.

Stone, Kurt. *Music Notation in the Twentieth Century : A Practical Guidebook*. New York : W. W. Norton, 1980.

Directives concernant la gravure musicale d'œuvre orchestrales

*Préparée par le comité de publication du
Major Orchestra Librarians' Association*

Édition 1993

Clinton F. Nieweg, Philadelphia Orchestra • David Bartolotta, San Francisco Ballet • Peter Conover, Houston Symphony • Gary Corrin, Toronto Symphony • Marcia Farabee, National Symphony • John Grande, Metropolitan Opera • Robert M. Grossman, Philadelphia Orchestra • Paul Gunther, Minnesota Orchestra • James Kortz, St. Paul Chamber Orchestra • Mary C. Plaine, Baltimore Symphony • Rosemary Summers, Metropolitan Opera • Lawrence Tarlow, New York Philharmonic • John Van Winkle, San Francisco Symphony

Révisé en 2001

John Campbell, San Francisco Symphony • Russ Girsberger, New England Conservatory • Margo Hodgson, National Arts Centre Orchestra • Carol Lasley, Florida Philharmonic • Cathy Miller, The U.S. Army Field Band • Patrick Zwick, Utah Symphony

Révisé en 2006

Stephen Biagini, Los Angeles Philharmonic • Russ Girsberger, New England Conservatory • Kazue McGregor, Los Angeles Philharmonic • Clinton F. Nieweg, Philadelphia Orchestra (retired) • Gregory Vaught, San Antonio Symphony • Justin Vibbard, Florida West Coast Symphony
Traduit de l'anglais par Michel Léonard

Publications additionnelles

Le comité de publication de MOLA a aussi
préparé les brochures suivantes :

*Qu'est-ce que MOLA? Un guide du
Major Orchestra Librarians' Association*

et

Le musicothécaire d'orchestre : Initiation à la carrière

Pour plus d'information à propos de MOLA

Visitez notre site internet à :

www.mola-inc.org